

**Modalités de Contrôle des  
Connaissances pour l'année  
universitaire 2016-2017**

**Faculté des Sciences et  
Ingénierie**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 18 octobre 2016**

**Délibération 2016/10/CFVU-78**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 35*

*Vu l'avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences et d'Ingénierie*

**Après en avoir délibéré**, les conseillers adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances des diplômes de Master de la Faculté des Sciences et d'Ingénierie (document joint) :

- Bioinformatique
- Biotechnologies
- Biodiversité Ecologie Evolution
- Biologie Végétale
- Biosanté
- Chimie
- Electronique, énergie électrique automatique
- Génie des Procédés
- Génie Mécanique
- Génie Civil
- Informatique
- Management des Systèmes d'Information
- Mathématiques et Applications
- Mécanique
- Physique Fondamentale et Applications
- Réseaux Télécom
- Sciences Génie des matériaux
- Sciences de l'Océan, de l'Atmosphère et du Climat
- Sciences de la Terre Planète Environnement
- Sciences de l'Univers et Technologies Spatiales

Toulouse le 4 novembre 2016  
Le Président



Le Professeur Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0